

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 1 de 9

1. Identification
Identificateur de produit

DINITROL 77 B Spray

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Fabricant

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8500 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
E-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
SIMDUT 2015

Aérosol: Aerosol 1
 Gaz sous pression: Gaz comprimé
 Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A
 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques)

Éléments d'étiquetage
SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:


Mentions de danger

Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
 Provoque une irritation de la peau et une sévère irritation des yeux.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 2 de 9

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Se laver soigneusement après manipulation.
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .
 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Garder sous clef.
 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Conseils supplémentaires

The classification of the aerosol was carried out according to EC 1272/2008, Annex 1, point 1.1.3.7.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients
Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, <2% d'aromatiques	25 - < 50 %
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutylique d'éthylène-glycol	0.1 - < 1% (*)
25307-17-9	2,2'-(octadec-9-énylimino)biséthanol	< 1 %

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Hydrocarbons meet the requirements for not being classified as carcinogenic (<0,1% benzene alt<3% (w/w) DMSO extract (IP 346)).

4. Premiers soins
Description des premiers secours
Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
 En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylèneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire,

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 3 de 9

consulter un ophtamologue.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie
Agents extincteurs
Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistante à l'alcool, Poudre d'extinction

En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités: Jet d'eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Remarques générales

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.

Bien nettoyer les surfaces contaminées.

Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 4 de 9

7. Manutention et stockage
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
Paramètres de contrôle
Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
111-76-2	2-Butoxyethanol (EGBE)	20	97		TWA (8 h)	ACGIH-2024
75-28-5	Butane: isobutane	1000	2370		STEL (15 min)	ACGIH-2024
106-97-8	Butane: n-butane	1000	2370		STEL (15 min)	ACGIH-2024
74-98-6	Propane	-	-		Asphyxiant	ACGIH-2024

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
111-76-2	2-BUTOXYETHANOL (ACGIH 2024)	Butoxyacetic acid (BAA) (with hydrolysis, creatinine)	200 mg/g	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 5 de 9

Protection des yeux/du visage

Non indispensable.

Modèles de protection oculaire recommandés: Lunettes avec protections sur les côtés (EN 166)

Protection des mains

Non indispensable.

Modèles de gants recommandés

 NBR (Caoutchouc nitrile) - ($> = 0,12$ mm), Temps de pénétration: 480 min.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141), Matière/fluide filtrant: AX

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	marron
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	0,6 vol. %
Limite supérieure d'explosibilité:	10,9 vol. %
Point d'éclair:	< -20 °C
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	La réalisation de l'étude n'est pas nécessaire car la substance est connue pour être insoluble dans l'eau.
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Solubilité dans d'autres solvants:	non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur: (à 20 °C)	8300 hPa
Tension de vapeur: (à 50 °C)	17081 hPa
Densité (à 20 °C):	0,736 g/cm ³ DIN 51757
Densité de vapeur relative:	non déterminé

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 6 de 9

Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

non déterminé

Teneur en solvant:

49,90 %

Teneur en corps solides:

35,90 %

Viscosité dynamique:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) > 50000 ppm

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
	Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcane, cycléniques, <2% d'aromatiques				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat		
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 5000 mg/l	Rat		
111-76-2	2-butoxyéthanol; éther monobutyle d'éthylène-glycol				
	orale	ATE 1200 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 3 mg/l			
25307-17-9	2,2'-(octadec-9-énylimino)biséthanol				
	orale	DL50 >300 - 2000 mg/kg	Rat		

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 7 de 9

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycléniques, <2% d'aromatiques)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques

Persistance et dégradation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne pas mélanger à d'autres déchets.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED:

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 8 de 9

14. Informations relatives au transport
Canadien TMD

Numéro ONU:	UN 1950
Appellation réglementaire:	AÉROSOLS
Classes danger:	2.1
Étiquettes:	2.1
Quantité limitée:	1 L


Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS
Classe(s) de danger relative au transport:	2.1
Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Marine polluant:	no
Dispositions spéciales:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantité limitée (LQ):	1000 mL
Quantité exceptée:	E0
EmS:	F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1950
Désignation officielle de transport de l'ONU:	AEROSOLS, FLAMMABLE
Classe(s) de danger relative au transport:	2.1
Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Dispositions spéciales:	A145 A167 A802
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	30 kg G
Passenger LQ:	Y203
Quantité exceptée:	E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	203
IATA-Quantité maximale (cargo):	150 kg

Autres informations utiles (Transport aérien)

E0

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

DINITROL 77 B Spray

Date de révision: 18.03.2025

Code du produit: 21702

Page 9 de 9

: Y203

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

Information supplémentaire

Stowage Code:

SW1 Protected from sources of heat.

SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.

Segregation Code:

SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Directive 2004/42/CE relative à COV 72,9 % (536,544 g/l)
dans les vernis et peintures:**Information supplémentaire**

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,11.

Abréviations et acronymesADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)